



N° DE LA DELIBERATION  
 ----- 01 -----

N° D'INSCRIPTION AU REGISTRE  
 ----- 98.08 -----

L'an mil neuf cent quatre-vingt dix-huit, le neuf Octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de DESHAIES, assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame MARC Jeanny, Maire, par suite de sa convocation du 02 Octobre 1998.

Affichée le 13/10/98

**Présents :** Mme MARC Jeanny, Mrs GAMIETTE Julien, MOLONGO Claudius, BALZINC Théogat, respectivement Maire, 1er, 3è et 4è Adjoints. DERAVEL Félicien, REPIR Félix, ALIDOR Paule, PETILAIRE Arséna, GAPPA Pierre, VALLUET Sylvie, OPET Ghislaine, MONGORIN Raymonde, MATHIASIN Eric, GUILLAUME Alphonse, CHARINI Baleth.

PREFECTURE DE LA GUADELOUPE  
 Arrivé le  
 16 OCT. 1998  
 Deshaies, le  
 Le Maire  
 Loi 82-213 du 2.3.82

**Absents :** THOMIAS Sincère, VALLUET Angebert, HIBADE François, UNEAU Nicolas, LEVEILLE Christian, MODESTE Sophie, FAVIERES Sophie, PINDY José.

**Secrétaire de séance :** MATHIASIN Eric



HUMANISATION DE L'ECOLE DE CAFEIERE

Madame le Maire rappelle la délibération n° 5 du 22 Mai 1998 par laquelle l'Assemblée a :

- 1) adopté le programme des travaux à réaliser
- 2) approuvé le montant et le plan de financement.

Compte tenu des nouvelles informations en sa possession et de l'urgence de procéder aux travaux, elle propose de modifier comme suit le plan de financement :

Conseil Régional .....	500 000 Francs
Commune .....	1 500 000 Francs
	<u>2 000 000 Francs</u>

Le Conseil Municipal,  
 Oui l'exposé de Madame le Maire,  
 à l'unanimité

1) Réaffirme sa volonté de réaliser rapidement les travaux indispensables réclamés par les parents d'élèves et les enseignants.

2) Modifie comme ci-après le plan de financement

Conseil Régional .....	500 000 F
Commune .....	1 500 000 F

.../...

COMMUNE DE DESHAIES

97126

TÉLÉPHONE : 0590 28.44.44 - FAX : 0590 28.48.96

DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

.../...

CM 9/10/98

3) Sollicite une subvention de 500 000 F auprès du Conseil Régional

4) Autorise Madame le Maire à entreprendre toutes les démarches pour faire aboutir le projet

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour expédition conforme  
Le Maire



J. MARC

PREFECTURE DE LA GUADELOUPE

Arrivé le

16 OCT. 1998

Loi 82.213 du 2.3.82



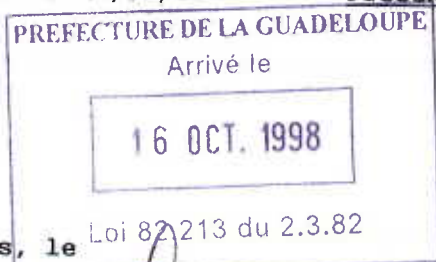
REPUBLIQUE FRANCAISE  
 DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE  
 ARRONDISSEMENT DE BASSE-TERRE  
 COMMUNE DE DESHAIES

N° DE LA DELIBERATION  
 ----- 02 -----

N° D'INSCRIPTION AU REGISTRE  
 ----- 98.08 -----

L'an mil neuf cent quatre-vingt dix-huit, le neuf Octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de DESHAIES, assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame MARC Jeanny, Maire, par suite de sa convocation du 02 Octobre 1998.

Affichée le 13/10/98



**Présents :** Mme MARC Jeanny, Mrs GAMIETTE Julien, MOLONGO Claudius, BALZINC Théogat, respectivement Maire, 1er, 3è et 4è Adjoint. DERAVAL Félicien, REPIR Félix, ALIDOR Paule, PETILAIRE Arséna, GAPPÀ Pierre, VALLUET Sylvie, OPET Ghislaine, MONGORIN Raymonde, MATHIASIN Eric, GUILLAUME Alphonse, CHARINI Baleth.

Deshaies, le  
 Le Maire

Loi 82 213 du 2.3.82

**Absents :** THOMIAS Sincère, VALLUET Angebert, HIBADE François, UNEAU Nicolas, LEVEILLE Christian, MODESTE Sophie, FAVIERES Sophie, PINDY José.

J. MARC

Secrétaire de séance : MATHIASIN Eric



AMENAGEMENT DE L'ENTREE NORD DU BOURG

Par délibération du 22 Mai 1998, le Conseil Municipal :

- 1) a adopté le plan d'aménagement de l'entrée NORD du Bourg
- 2) a décidé de réaliser une première tranche fonctionnelle estimée à 1 078 251,98 Francs TTC.
- 3) a adopté le plan de financement qui suit :

ETAT (D.G.E 1998) .....	539 125,00 F
COMMUNE (Emprunt 1998) .....	539 125,98 F

La subvention sollicitée au titre de la Dotation Globale d'Equipement ayant été refusée, un nouveau plan de financement est soumis à l'appréciation de l'Assemblée, à savoir :

ETAT (D.D.R 1998) .....	323 475 F
Conseil Régional .....	323 475 F
Commune .....	431 301 F
	<u>1 078 251 F</u>

Le Conseil Municipal,  
 Oûi l'exposé de Madame le Maire,  
 Après échanges de vues,

.../...

COMMUNE DE DESHAIES

97126

TÉLÉPHONE : 0590 28.44.44 - FAX : 0590 28.48.96

DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

.../...

CM 9/10/98

1) Précise que ce projet s'inscrit dans le cadre du thème budgétaire de l'année 1999 "ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE A DESHAIES"

2) Adopte le nouveau plan de financement

3) Autorise Madame le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires pour faire aboutir le projet.

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour expédition conforme  
Le Maire



J. MARC





REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE  
ARRONDISSEMENT DE BASSE-TERRE  
COMMUNE DE DESHAIES

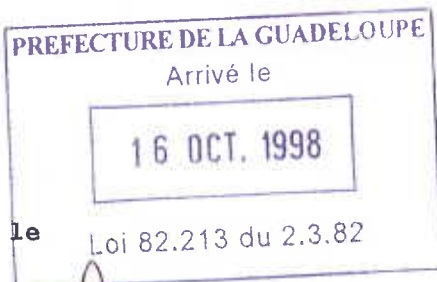
N° DE LA DELIBERATION  
----- 03 -----

N° D'INSCRIPTION AU REGISTRE  
----- 98.08 -----

L'an mil neuf cent quatre-vingt dix-huit, le neuf Octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de DESHAIES, assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame MARC Jeanny, Maire, par suite de sa convocation du 02 Octobre 1998.

Affichée le 13/10/98

Présents : Mme MARC Jeanny, Mrs GAMIETTE Julien, MOLONGO Claudius, BALZINC Théogat, VALLUET Angebert, respectivement Maire, 1er, 3è, 4è et 5è Adjoints. DERAVEL Félicien, REPIR Félix, ALIDOR Paule, PETILAIRES Arséna, GAPPAS Pierre, VALLUET Sylvie, OPET Ghislaine, MONGORIN Raymonde, MATHIASIN Eric, GUILLAUME Alphonse, CHARINI Baleth.



Deshaies, le

Loi 82.213 du 2.3.82

Le Maire

Absents : THOMIAS Sincère, HIBADE François, UNEAU Nicolas, LEVEILLE Christian, MODESTE Sophie, FAVIERES Sophie, PINDY José.

J. MARC

Secrétaire de séance : MATHIASIN Eric

DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 98-03

SUBVENTION A L'A.S.C FREGATE

Le Conseil Municipal,

Lors de sa séance du 24 Avril 1998, n'avait pas examiné la demande de subvention, au titre de l'exercice 1998, de l'Association S.C FREGATE, pour dossier incomplet.

Compte tenu du rôle social de cette association particulièrement auprès des jeunes de la Commune,

Compte tenu de la transmission, certes tardive, des pièces complémentaires,

**DECIDE**

Art. 1 - D'accorder une subvention de 40 000 Francs à l'A.S.C FREGATE au titre de l'exercice budgétaire 1998. La somme sera mandatée après la signature d'une convention précisant notamment les résultats attendus.

Art. 2 - De modifier comme suit le budget primitif 1998 :

65748 / 251	:	+ 40 000 F	
6068 / 31	:	- 10 500 F	.../...

COMMUNE DE DESHAIES

97126

TÉLÉPHONE : 0590 28.44.44 - FAX : 0590 28.48.96

DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

.../...

CM 9/10/98

61523 / 64	: - 12 000 F
6231 / 61	: - 6 000 F
60628 / 01	: - 6 500 F
6231 / 021	: - 5 000 F

Art.3 - D'autoriser Madame le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour expédition conforme



Le Maire

J. MARC





REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE  
ARRONDISSEMENT DE BASSE-TERRE  
COMMUNE DE DESHAIES

N° DE LA DELIBERATION  
----- 04 -----

N° D'INSCRIPTION AU REGISTRE  
----- 98.08 -----

L'an mil neuf cent quatre-vingt dix-huit, le neuf Octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de DESHAIES, assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame MARC Jeanny, Maire, par suite de sa convocation du 02 Octobre 1998.

Affichée le 13/10/98

Présents : Mme MARC Jeanny, Mrs GAMIETTE Julien, MOLONGO Claudius, BALZINC Théogat, VALLUET Angebert, respectivement Maire, 1er, 3è, 4è et 5è Adjoint. DRAVEL Félicien, REPIR Félix, ALIDOR Paule, PETILAIRE Arséna, GAPPY Pierre, VALLUET Sylvie, OPET Ghislaine, MONGORIN Raymonde, MATHIASIN Eric, GUILLAUME Alphonse, CHARINI Balet

Absents : THOMAS Sincère, HIBADE François, UNEAU Nicolas, LEVEILLE Christian, MODESTE Sophie, FAVIERES Sophie, PINDY José.

Secrétaire de séance : MATHIASIN Eric

Deshaies, le

Le Maire

J. MARC

DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 98-04

ENTRETIEN MECANISE DES PLAGES

La Commune a bénéficié d'une subvention de 100 000 Francs du SIVOM NORD BASSE-TERRE pour financer l'entretien mécanisé de ses plages. Afin d'assurer le paiement de l'entreprise retenu, il convient de modifier comme ci-après le budget primitif 1998.

Dépense 611 / 01 : 100 000 F  
Recette 7475 / 01 : 100 000 F

Le Conseil municipal,  
Faisant suite à sa délibération du 24 Avril 1998

ACCEPTTE les modifications proposées.

Ont signé au registre tous les membres présents



Pour expédition conforme  
Le Maire  
J. MARC

COMMUNE DE DESHAIES

97126

TÉLÉPHONE : 0590 28.44.44 - FAX : 0590 28.48.96

DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE  
ARRONDISSEMENT DE BASSE-TERRE  
COMMUNE DE DESHAIES

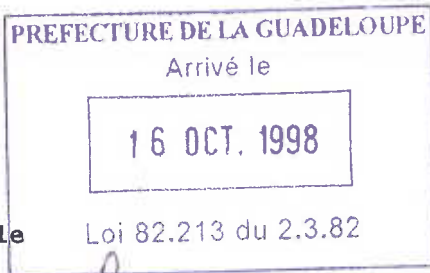
N° DE LA DELIBERATION  
----- 05 -----

N° D'INSCRIPTION AU REGISTRE  
----- 98.08 -----

L'an mil neuf cent quatre-vingt dix-huit, le neuf Octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de DESHAIES, assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame MARC Jeanny, Maire, par suite de sa convocation du 02 Octobre 1998.

Affichée le 13/10/98

Présents : Mme MARC Jeanny, Mrs GAMIETTE Julien, MOLONGO Claudius, BALZINC Théogat, VALLUET Angebert, respectivement Maire, 1er, 3è, 4è et 5è Adjoints. DRAVEL Félicien, REPIR Félix, ALIDOR Paule, PETILAIRE Arséna, GAPPÀ Pierre, VALLUET Sylvie, OPET Ghislaine, MONGORIN Raymonde, MATHIASIN Eric, GUILLAUME Alphonse, CHARINI Baleth, UNEAU Nicolas.



Deshaies, le

Loi 82.213 du 2.3.82

Le Maire

J. MARC

Absents : THOMIAS Sincère, HIBADE François, LEVEILLE Christian, MODESTE Sophie, FAVIERES Sophie, PINDY José.

Secrétaire de séance : MATHIASIN Eric

### PROJET DE MAISON DE QUARTIER DE FERRY

### PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE

La réalisation d'une maison de quartier prévue dans le cadre des mesures d'accompagnement de la R.H.I de Ferry apparait d'une grande nécessité pour la vie du quartier.

Le permis de construire du projet estimé à 3 324 275,47 F TTC est déjà déposé.

Le plan de financement proposé par la S.I.G, concessionnaire de l'opération, est le suivant :

- Participation F.S.U : 30 %
- Participation C.A.F : 30 %
- Participation REGION : 30 %
- Participation COMMUNE : 30 %

Il est demandé au conseil d'accorder sa participation.

Le Conseil Municipal,  
Où l'exposé de Madame le Maire,

DECIDE

COMMUNE DE DESHAIES

97126

TÉLÉPHONE : 0590 28.44.44 - FAX : 0590 28.48.96

DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE



.../...

CM 9/10/98

- 1) d'accorder sa participation à hauteur de 10 % du coût total du projet soit 332 427,55 F.
- 2) de demander la participation du F.S.U, de la C.A.F et de la REGION à hauteur de 30 % chacun.
- 3) d'autoriser Madame le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour expédition conforme



Le Maire

J. MARC





REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE  
ARRONDISSEMENT DE BASSE-TERRE  
COMMUNE DE DESHAIES

N° DE LA DELIBERATION  
----- 06 -----

N° D'INSCRIPTION AU REGISTRE  
----- 98.08 -----

L'an mil neuf cent quatre-vingt dix-huit, le neuf Octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de DESHAIES, assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame MARC Jeanny, Maire, par suite de sa convocation du 02 Octobre 1998.

Affichée le 13/10/98

Présents : Mme MARC Jeanny, Mrs GAMIETTE Julien, MOLONGO Claudius, BALZINC Théogat, VALLUET Angebert, respectivement Maire, 1er, 3è, 4è et 5è Adjoints. DERAVEL Félicien, REPIR Félix, ALIDOR Paule, PETILAIRE Arséna, GAPPA Pierre, VALLUET Sylvie, OPET Ghislaine, MONGORIN Raymonde, MATHIASIN Eric, GUILLAUME Alphonse, CHARINI Balet, UNEAU Nicolas.



Absents : THOMIAS Sincère, HIBADE François, LEVEILLE Christian, MODESTE Sophie, FAVIERES Sophie, PINDY José.

Deshaies, le 16 Octobre 1998  
Loi 82.213 du 2.3.82

Le Maire

Secrétaire de séance : MATHIASIN Eric

J. MARC

### RECONSTRUCTION DE LA VOIRIE APRES LUIS ET MARYLIN - MODIFICATION

Madame le Maire rappelle à l'Assemblée les délibérations des 4 Novembre 1995, 19 Janvier 1996 et 22 Juin 1996 relatives à la reconstruction de la voirie communale après le passage des cyclones Luis et Marylin.

Compte tenu de l'état d'avancement des travaux de l'Urgence n°1 et du montant de la subvention accordée par l'Etat pour financer les travaux de l'Urgence n° 2, il convient de se prononcer à nouveau sur ce dossier, à savoir :

1) Reliquat Urgence N° 1

Réparation et assainissement du chemin de MAJOR  
Montant des travaux : 539 451,75 (TTC)

2) Urgence N° 2

Réparation et assainissement des chemins de POTIER et GUEUZE  
Reconstruction Pont de Petite-Rivière à FERRY  
Montant des travaux : 1 270 000 Francs (TTC)

à financer comme suit :

ETAT : 673 654 Fr  
COMMUNE : 596 346 Fr

.../...

COMMUNE DE DESHAIES

97126

TÉLÉPHONE : 0590 28.44.44 - FAX : 0590 28.48.96

DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

.../...

CM 9/10/98

Le conseil municipal,  
Où l'exposé municipal,  
Après échanges de vues,

1) Confirme les travaux à réaliser

2) Adopte le nouveau plan de financement de l'Urgence N° 2

ETAT : 673 654

COMMUNE : 596 346

3) Autorise Madame le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires et signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour expédition conforme



Le Maire

J. MARC





REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE  
ARRONDISSEMENT DE BASSE-TERRE  
COMMUNE DE DESHAIES

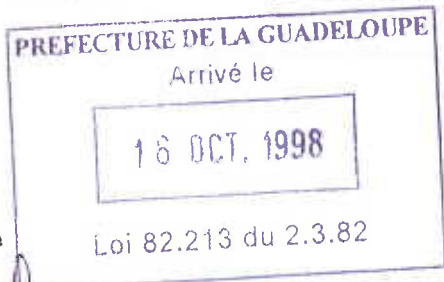
N° DE LA DELIBERATION  
----- 07 -----

N° D'INSCRIPTION AU REGISTRE  
----- 98.08 -----

L'an mil neuf cent quatre-vingt dix-huit, le neuf Octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de DESHAIES, assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame MARC Jeanny, Maire, par suite de sa convocation du 02 Octobre 1998.

Affichée le 13/10/98

Présents : Mme MARC Jeanny, Mrs GAMIETTE Julien, MOLONGO Claudius, BALZINC Théogat, VALLUET Angebert, respectivement Maire, 1er, 3è, 4è et 5è Adjoints. DERAVAL Félicien, REPIR Félix, ALIDOR Paule, PETILAIRE Arséna, GAPPA Pierre, VALLUET Sylvie, OPET Ghislaine, MONGORIN Raymonde, MATHIASIN Eric, GUILLAUME Alphonse, CHARINI Baleth, UNEAU Nicolas.



Deshaies, le

Le Maire

Absents : THOMIAS Sincère, HIBADE François, LEVEILLE Christian, MODESTE Sophie, FAVIERES Sophie, PINDY José.

J. MARC

Secrétaire de séance : MATHIASIN Eric

DESIGNATION DE MONSIEUR BALZINC Théogat AU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DU COLLEGE

Madame le Maire expose que :

Par délibération du 13 Juillet 1995, le conseil municipal a désigné Mme MONGORIN Raymonde, conseillère municipale, pour le représenter au sein du conseil d'administration du Collège MATOUBA.

Suite à son élection au conseil des Parents d'élèves, Madame MONGORIN a demandé à être demis de cette représentation.

Il convient de procéder par vote à la désignation d'un nouveau représentant.

Madame le Maire, Président de séance, invite l'Assemblée à procéder au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages à l'élection de celui-ci.

Monsieur BALZINC Théogat, 4ème adjoint fait acte de candidature.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	: 17
Bulletins blancs ou nuls	: 0
Suffrages exprimés	: 17
Majorité absolue	: 9

.../...

COMMUNE DE DESHAIES

97126

TÉLÉPHONE : 0590 28.44.44 - FAX : 0590 28.48.96

DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

.../...

CM 9/10/98

Monsieur BALZINC Théogat, ayant obtenu dix-sept voix est désigné, à l'unanimité, pour représenter le conseil municipal au sein du conseil d'administration du collège MATOUBA.

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour expédition conforme

 Le Maire  
  
J. MARC





REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE  
ARRONDISSEMENT DE BASSE-TERRE  
COMMUNE DE DESHAIES  
N° D'INSCRIPTION AU REGISTRE  
----- 98.08 -----

N° DE LA DELIBERATION  
----- 08 -----

L'an mil neuf cent quatre-vingt dix-huit, le neuf Octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de DESHAIES, assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame MARC Jeanny, Maire, par suite de sa convocation du 02 Octobre 1998.

Affichée le 13/10/98 Présents : Mme MARC Jeanny, Mrs GAMIETTE Julien, MOLONGO Claudius, BALZINC Théogat, VALLUET Angebert, respectivement Maire, 1er, 3è, 4è et 5è Adjoint. DRAVEL Félicien, REPIR Félix, ALIDOR Paule, PETILAIRE Arséna, GAPPA Pierre, VALLUET Sylvie, OPET Ghislaine, MONGORIN Raymonde, MATHIASIN Eric, GUILLAUME Alphonse, CHARINI Baleth, UNEAU Nicolas.



Deshaies, le 23.10.98 du 2.3.82

Le Maire

Absents :

THOMIAS Sincère, HIBADE François, LEVEILLE Christian, MODESTE Sophie, FAVIERES Sophie, PINDY José.

J. MARC

Secrétaire de séance : MATHIASIN Eric

### CONSTRUCTION D'UN PLATEAU SPORTIF SUR LA PLAGE DE LA PERLE ET REVETEMENT DU PLATEAU DU BOURG

Madame le Maire rappelle la délibération du 24 avril 1998 relative à la construction d'un plateau sportif sur la plage de la Perle et revêtement du plateau de Bethsy.

Afin de faciliter l'instruction de ces deux affaires, il convient de les distinguer et de modifier leur plan de financement

- A) Construction d'un plateau sportif sur la plage de La Perle  
- Coût des travaux : 261 539,66 Francs  
finançables comme suit : F.S.U : 130 770 F  
COMMUNE : 130 769,66 F

- B) Revêtement du plateau de Bethsy  
- Coût des travaux : 197 460,26 F  
finançables comme suit : F.S.U : 98 730 F  
COMMUNE : 98 730,26 F

Le Conseil Municipal,  
Où l'exposé de Madame le Maire,  
Après échanges de vues  
CONFIRME l'approbation des projets  
MODIFIE et ADOPTE un plan de financement par opération comme l'a  
proposé Mme le Maire.  
AUTORISE Mme le Maire à signer toutes pièces relatives à ces  
affaires.

Ont signé au registre tous les membres présents  
Pour expédition conforme

Le Maire

J. MARC



COMMUNE DE DESHAIES  
97126

TÉLÉPHONE : 0590 28.44.44 - FAX : 0590 28.48.96

DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE